

« COUR DU BEL AIR » LIEU DE MEMOIRE DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE EN PERIL

« Dans les escaliers passent les ombres furtives de tous ceux qui furent là un jour »
(Georges Perec, « La Vie Mode d'Emploi »)



Un premier projet de démolition d'un grand escalier bicentenaire de la Cour du Bel Air, Faubourg Saint-Antoine à Paris, ouvrant la voie à d'autres démolitions, met en danger l'authenticité et l'intégrité d'un lieu de mémoire emblématique préservé jusqu'à nos jours, témoin des rafles, déportations et spoliations des années 1941, 1942 et 1943 pendant l'Occupation.

Nous devons classer à temps l'ensemble du site, inscrire ses escaliers du XVIIIe et du XIXe, véritables vecteurs de mémoire collective aujourd'hui menacés d'être démolis, à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques et mettre en valeur la mémoire de Charles Wizen, 15 ans, d'Abraham Grabina, 19 ans, et Mendel Grabina, 40 ans, qui y habitaient. Ils furent tous les trois déportés vers les camps de la mort.

« L'ensemble de la Cour du Bel Air vaut surtout par son unité et par la mémoire qu'il comporte », écrit Jean Louis Hannebert, Architecte des Bâtiments de France (ABF) honoraire de l'organisation Sites et Monuments.



Le grand escalier XIXe de la Cour du Bel Air, l'un des plus importants de ce lieu de mémoire, est en péril imminent d'être démolie faute de protection

UN LIEU DE MEMOIRE DES RAFLES, DEPORTATIONS ET SPOLIATIONS PENDANT L'OCCUPATION

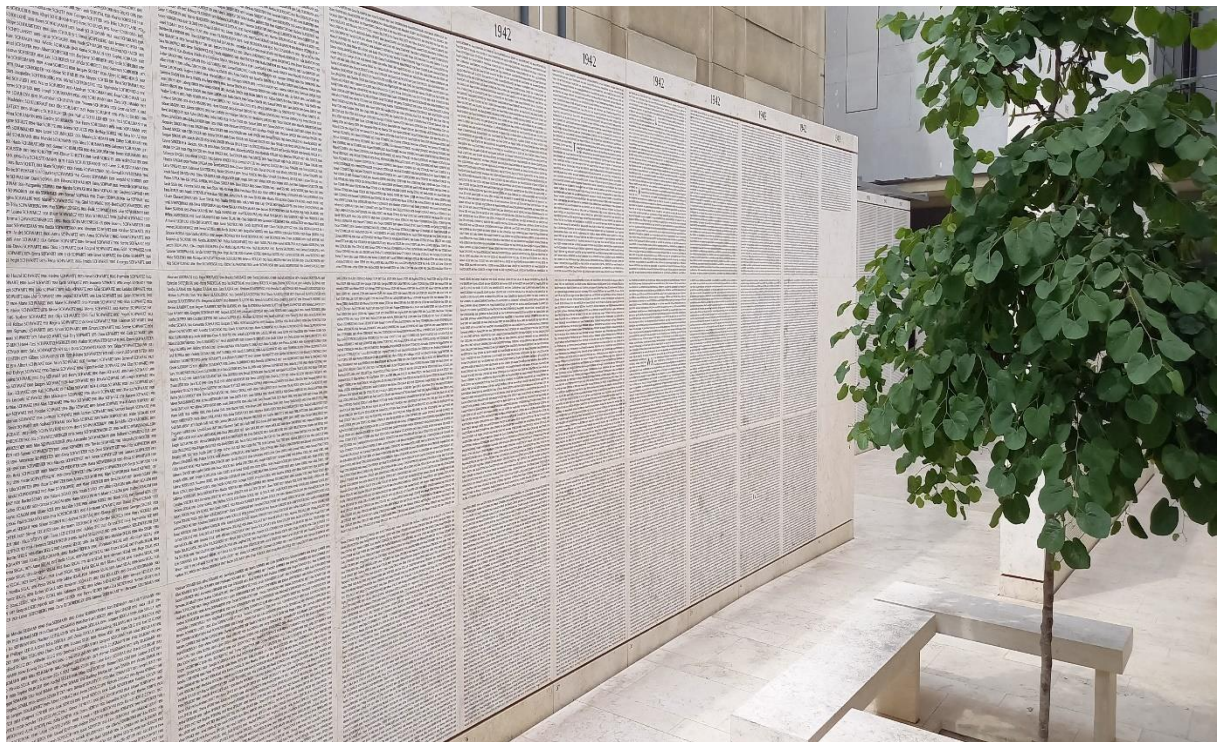
J 32794
N°
Nom : GRABINA
Prénoms : Abraham
Date Naissance : 1-10-1922
Lieu : Varsovie
Nationalité : Polonaise
Profession : ouvrier tailleur
CONCENTRÉ
le
14 mai 1941
Domicile : 56 rue du Faubourg
Saint-Antoine (12e)
N° du C C :
236-E - 4379

Fichier Préfecture adultes © Mémorial de la Shoah/Archives nationales de France.
Reproduction interdite sans autorisation préalable.

FRAN107_F_9_5643_047621_L

Carte d'internement d'Abraham Grabina, 19 ans, « ouvrier tailleur », de nationalité polonaise, à l'adresse du 56, rue du Faubourg Saint-Antoine, avec la mention « **Concentré le 14 mai 1941** », lors de la rafle dite « du billet vert ». Il s'agit de la première rafle de juifs de l'Occupation. (Mémorial de la Shoah)

Charles Wizen, 15 ans, Abraham Grabina, 19 ans et Mendel Grabina, 40 ans, habitaient « Cour du Bel Air » avant d'être arrêtés et déportés. Charles et Abraham étaient deux amis d'enfance. Ils ont grandi dans le même immeuble. « Le Mur des Noms » du Mémorial de la Shoah de Paris rappelle leur souvenir.



erla WITLES 1904 · Szmulka WITMAN 1902 · Nathan W
 lly WITTELSON 1907 · Michel WITTENBERG 1905 · Rose WIT
 NOWSKI 1888 · Charles WIZEN 1926 · Abraham WLAD
 ADIMIRSKA 1889 · Elias WLADIMIRSKI 1921 · Isidore WLA
 Mendel WLINER 1901 · Bajla WLOSKA 1898 · Mayem V
 Chaja WLUCZKA 1895 · Hersz WLUCZKA 1893 · Iska W

Au centre, « Charles Wizen, 1926 », déporté à 15 ans le 23.09.1942 par le convoi n° 36. Dalle n° 119, colonne n° 40, rangée n° 2. (Mémorial de la Shoah)



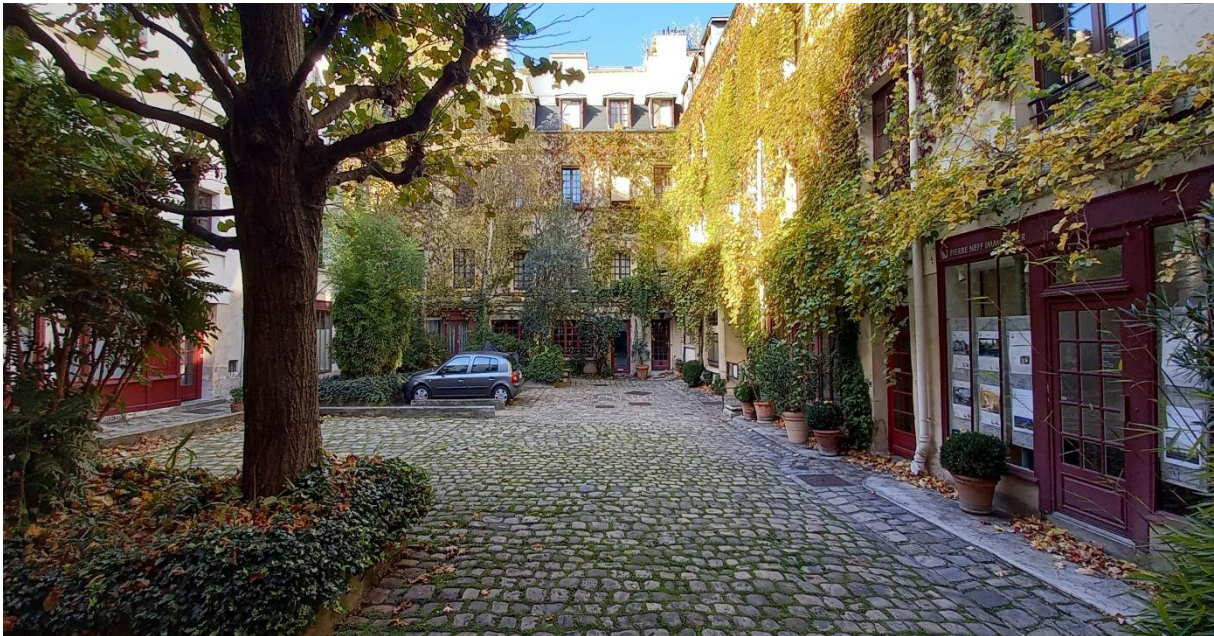
L'Hôtel du Bel Air au centre de la cour



Côté nord-ouest de la Cour du Bel Air, où se trouve le premier escalier menacé. Cette cour emblématique est l'un des derniers lieux de mémoire préservés du Faubourg Saint-Antoine

Charles Wizen apparaît aussi sur la liste des « Enfants du 12^e arrondissement dont l'école n'est pas connue ». Il est l'un des 370 enfants déportés du 12^{ème} arrondissement de Paris.

Son nom figure à la même adresse sur la « Cartographie des Enfants Juifs de Paris déportés de juillet 1942 à août 1944 » établie par Me Serge Klarsfeld.

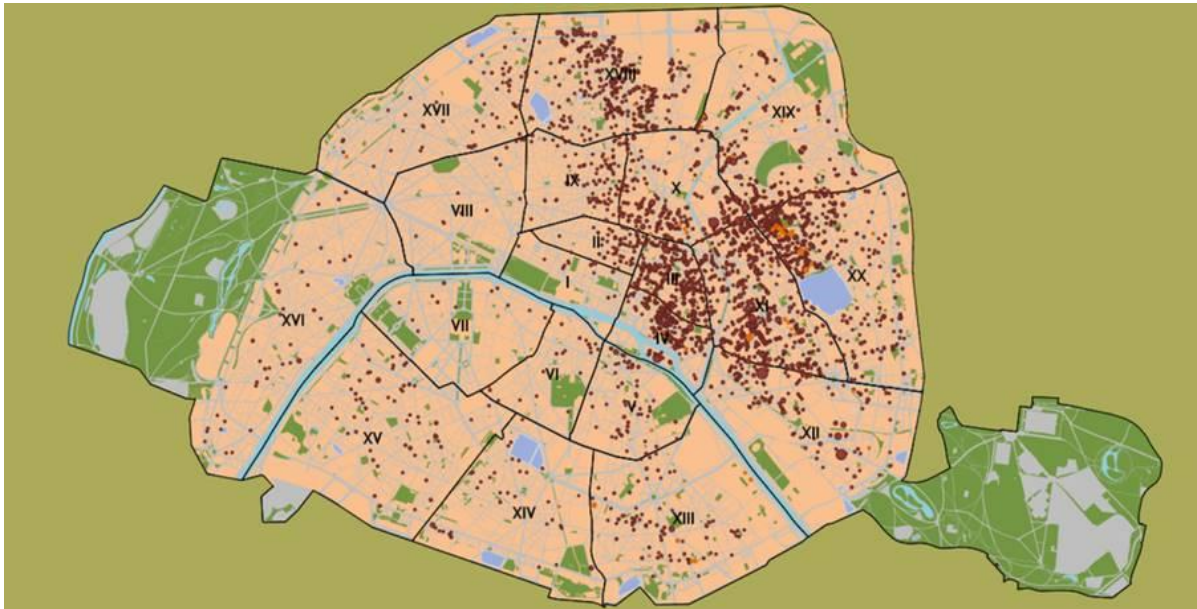


« WIZEN Charles, 15 ans. Adresse : 56, rue du Faubourg Saint-Antoine »

Orange F 14:41

Search results

Nom, prénom, age	Adresse
WIZEN CHARLES, 15 ans	56, RUE DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE

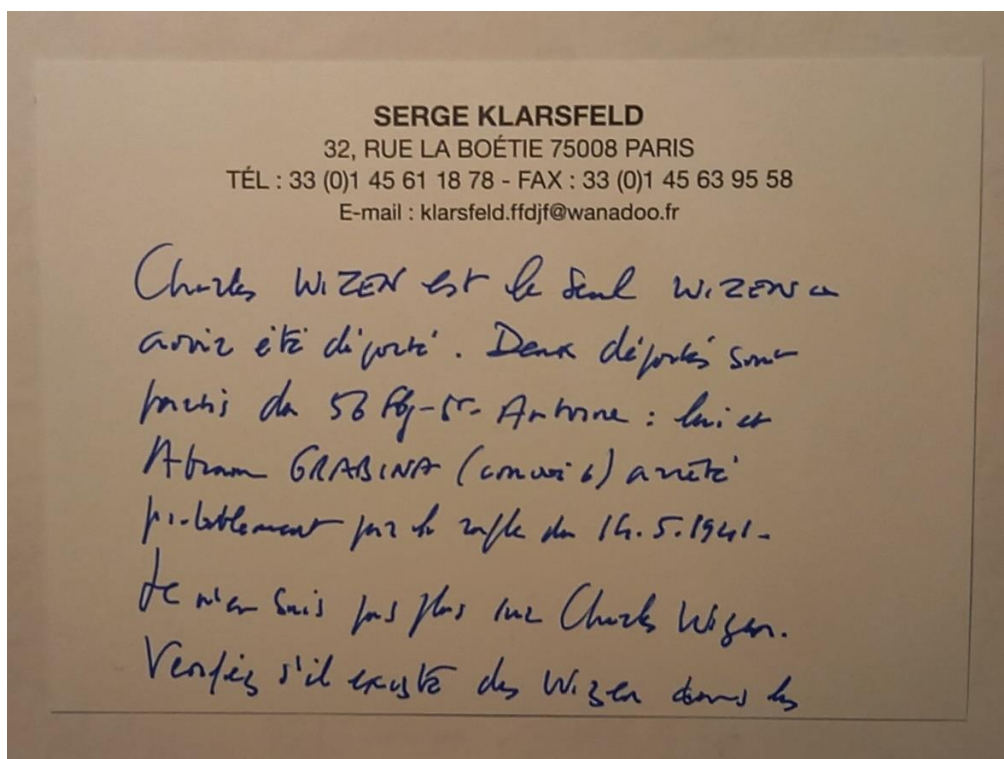


Carte des déportations d'enfants juifs à Paris. [HTTP://TETRADE.HUMA-NUM.FR](http://TETRADE.HUMA-NUM.FR)

ENFANTS DU 12e ARRONDISSEMENT DONT L'ÉCOLE N'EST PAS CONNUE

Valouch (Willy) BAJROCH 11 ans
 Régine BECKER 18 ans
 Roland BENAROYA 18 ans
 Hermann BERNER 6 ans
 Joseph BERNER 10 ans
 Fanny BLUMBERG 18 ans
 Madeleine DLUGANEGA 13 ans
 Paulette DORFMAN 17 ans
 Albert DUBENSKY 10 ans
 Maurice (Marcel) DUBENSKY 12 ans
 Jean FELDMANN 18 ans
 Alta FILZNER 18 ans
 Beila FENENBOK 13 ans
 Jacob FISZBIN 16 ans
 Salomon GATTEGNO 18 ans
 Louis GLEZER 8 ans
 Abraham GOLDMAN 18 ans
 Gaston GOLDSTEIN 18 ans
 Joseph HERSKOVITZ 18 ans
 Arie (Henri) HOCHBERG 16 ans
 Raca ISRAELEWICZ 18 ans
 Cana (Hanna) KANAR 17 ans
 Marjem KANAR 15 ans
 Abraham KOZIENICKY 17 ans
 Sarah KOURORIEZ 16 ans
 Albert KRAVTJIK 17 ans
 Aron KUPERBERG 18 ans
 Vizika LEIBOVITZ 10 ans
 Roger LIFERMAN 18 ans

Samuel LOIS 17 ans
Georges MAYZEL 18 ans
Nochim MILLER 18 ans
Albert PARDO 8 ans
Albert PERLMUTTER 18 ans
Jack REJCHMAN 18 ans
Sili ROUBINE 18 ans
Robert RUTMAN 18 ans
Joseph SOKOLSKI 18 ans
Isaac STOLOVY (STOLOV) 5 ans
Berthe SZLAMOVICZ 18 ans
Victor SZNAJDER 3 ans
Marek (Marcel) SZNAJDER-LANDAU 8 ans
Hélène TEMKIN 7 ans
Léon TEMKIN 10 ans
Zysla WALTER 18 ans
Monique WEIL 18 ans
Ruth WILLIG 18 ans
Henri WINOGRODSKI 5 ans
Charles WIZEN 15 ans
Jacqueline ZEMBROWSKI 18 ans



« Charles Wizen est le seul Wizen à avoir été déporté », écrit Me Serge Klarsfeld.
« Deux déportés sont partis du 56, rue du Faubourg Saint-Antoine : lui et Abram Grabina (Convoi 6) ». Le père d'Abraham, Mendel, quitte à temps la « Cour du Bel Air », mais il est arrêté avec sa fille Suzanne à Navarrenx, dans les Pyrénées-Atlantiques.

- W I Z E N -

CAMP de BEAUNE-LA-ROLANDE

N° d'ordre 17

Nom WIZEN

Prénoms Charles

Fils de

Et de

Date de naissance 30/11/26

Lieu de naissance Paris

Nationalité française

Profession tapissier

Situation de famille célibataire

Adresse avant l'internement 56
Faubourg St Antoine

Fichier Pithiviers Beauce la Rolande © Mémorial de la Shoah/Archives nationales de France.
Reproduction interdite sans autorisation préalable

FRAN107_F_9_5775_315910_L

Carte d'internement au Camp de Beaune-La-Rolande, dans le Loiret, de Charles Wizen, né le 30.11.1926 à Paris, de nationalité française, apprenti « tapissier », « célibataire ». Adresse avant l'internement : « 56, rue du Faubourg Saint-Antoine, Paris 12^e ». (Mémorial de la Shoah)

11841 français nat.
T. Peter
W I Z E L
Charles
1-9-42
30/II/26 Paris XI°
Célibataire
Apprenti pâtissier
Int. % A.A. Cap. Darnecker
56 Frg St-Antoine
9/6/42

Fichier Drancy adultes © Mémorial de la Shoah/Archives nationales de France.
Reproduction interdite sans autorisation préalable

FRAN107_F_9_5738_251726_L

Carte d'internement de Drancy de Charles Wizen, 15 ans. Cet écolier était aussi « apprenti tapissier » - écrit ici par erreur « pâtissier » - et fait donc partie de la dernière vague des travailleurs du meuble du Faubourg Saint-Antoine

LA « COUR DU BEL AIR », LIEU DE VIE ET DE TRAVAIL

Charles Wizen, 15 ans, « apprenti tapissier », Abraham Grabina, 19 ans, « ouvrier tailleur », et Mendel Grabina, 40 ans, « chapelier », exerçaient des métiers différents mais travaillaient tous dans la même cour, devenue après leur déportation un lieu de mémoire de leur vie, mais aussi de leur travail.

Car dans les cours artisanales du Faubourg Saint-Antoine, « chacun vit sur les lieux mêmes où il exerce son activité artisanale », souligne la Conservatrice générale du Patrimoine Dominique Hervier dans son étude « Le faubourg Saint-Antoine. Un double visage ». « Ce secteur demeure bien un des derniers témoins d'un mode de vivre et de travailler qui s'est peu à peu effacé dans les autres parties de la ville ».



Maisons historiques dépendantes de l'Hôtel du Bel Air
N° 58 Rue du Faubourg Saint-Antoine
(Photo Commission du Vieux Paris)

« L'immeuble artisanal, fait notable, ne se construit pas sur rue mais presque toujours à l'intérieur des îlots », explique Mme Hervier. « La cour commune permet aussi, à la belle saison, d'accomplir au dehors certaines tâches. La cour qui est à l'origine espace privé - jardin de plaisance lié à la maison du maître - devient un espace collectif » : « l'apparition de la cour commune est liée à l'essor des immeubles artisanaux ».

Certains travailleurs, « vivant en famille et travaillant à façon pour des patrons, étaient logés petitement tout à côté de la pièce qui leur servait d'atelier, la plupart en étage, d'autres de plein pied avec la cour », précise Mme Hervier. Entre l'étage et la cour, les escaliers de la « Cour du Bel Air », représentent ainsi le lien précieux entre la vie et le travail et aussi un formidable vecteur de cette mémoire collective.



LA « COUR DU BEL AIR », LIEU DE MEMOIRE INSEPARABLE DES CAMPS DU LOIRET, DE GURS ET DE DRANCY

L'histoire de la « Cour du Bel Air », située au 56, rue du Faubourg Saint-Antoine à Paris, est liée à la fois aux camps du Loiret - Pithiviers et Beaune-la-Rolande -, au camp de Gurs, dans les Pyrénées-Atlantiques et au camp de Drancy en région parisienne.



« Le premier souvenir spécifique, c'est-à-dire concernant les seuls Juifs, et parmi eux les seuls déportés, est lié aux deux camps du Loiret, Pithiviers et Beaune-la-Rolande, où furent internés les hommes victimes des arrestations de masse de mai 1941 », écrit Annette Wieviorka dans « La représentation de la Shoah en France : mémoriaux et monuments ». « Ce fut toujours un lieu de pèlerinage pour les familles, avant même qu'y fussent érigés des mémoriaux ».



Dès la rafle du « billet vert » le 14 mai 1941 le camp de Beaune-La-Rolande accueillit des Juifs étrangers arrêtés, en France occupée, par la police française, sur ordre des autorités allemandes



Bundesarchiv, Bild 1011-250-0939-04A
Foto: Dieck | 1941

« Le camp de Drancy, camp de transit par lequel passèrent la plupart des Juifs avant leur déportation, fut aussi précocement un lieu de pèlerinage, dès 1944, alors même que le sort des déportés restait encore largement ignoré », fait valoir la directrice de recherches au CNRS.

« Le vendredi 25 mai 2001, Catherine Tasca, ministre de la Culture, signait, avec l'accord de l'office départemental des HLM de Seine-Saint-Denis, l'arrêté de classement sur la liste des monuments et des sites protégés de la Cité de la Muette à Drancy », rappelle Annette Wieviorka. « L'arrêté porte sur les façades, les toitures, les cages d'escalier, les caves, et sur un tunnel creusé par certains internés pour une évasion collective, découvert peu avant son achèvement par les SS qui gardaient alors le camp ».



Du jour de son ouverture le 20 août 1941 jusqu'à sa libération le 17 août 1944, plus de 70.000 Juifs, dont 11.000 enfants sont passés par le camp de Drancy, en banlieue de Paris, avant d'être déportés à Auschwitz

« L'emplacement du Vélodrome d'Hiver revêt une importance particulière, puisque y furent parquées les familles arrêtées lors de la grande rafle des 16 et 17 juillet 1942 », poursuit l'auteur.

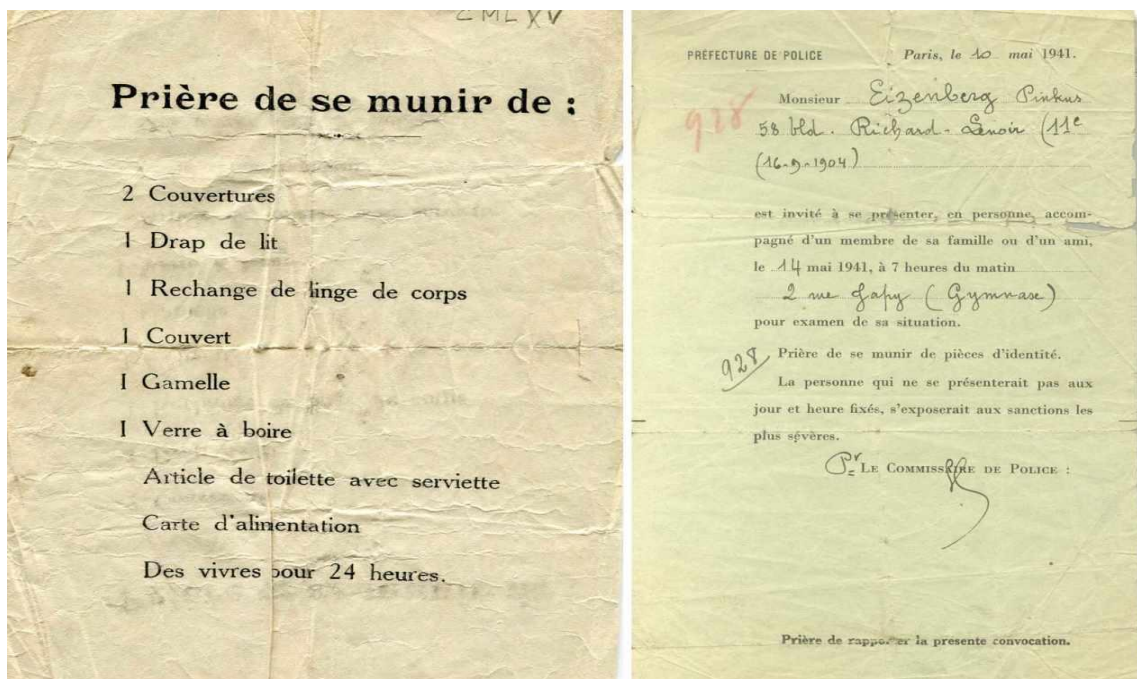
« Les lieux du souvenir récents balisent en quelque sorte l'itinéraire de la persécution des Juifs jusqu'à leur déportation », explique la directrice de recherches. « Ainsi sont désormais marqués certains domiciles, des lieux d'assignation à résidence (Lacaune-les-Bains, dans le Tarn, notamment), les écoles primaires, les lycées, les gares, les camps d'internement... »

Parmi ces lieux du souvenir et ces domiciles, la « Cour du Bel Air » prend toute sa place sur trois années de rafles, déportations et spoliations (1941, 1942 et 1943) en raison de la variété de camps auxquels elle est reliée depuis la toute première rafle du « billet vert » et en tant que lieu de mémoire emblématique de la population juive étrangère, particulièrement nombreuse Faubourg Saint-Antoine, qui fut la première visée.



© Mémorial de la Shoah

Le capitaine SS et chef du Service des Affaires juives de la Gestapo Theodor Dannecker (1913 – 1945), dont le nom apparaît sur la carte de Drancy de Charles Wizen, surveillant personnellement à la rafle dite « du billet vert », le 14 mai 1941, au cours de laquelle Abraham Grabina a été déporté. (Mémorial de la Shoah)



Prière de se munir de :

- 2 Couvertures
- 1 Drap de lit
- 1 Rechange de linge de corps
- 1 Couvert
- 1 Gamelle
- 1 Verre à boire
- Article de toilette avec serviette
- Carte d'alimentation
- Des vivres pour 24 heures.

PREFECTURE DE POLICE

Paris, le 10 mai 1941.

928 Monsieur Eizenberg Pinkus
58 bld. Richard-Lenoir (11^e)
(16-5-1904)

est invité à se présenter, en personne accompagné d'un membre de sa famille ou d'un ami, le 14 mai 1941, à 7 heures du matin
2 rue Gaby (Gymnase)
pour examen de sa situation.

929 Prière de se munir de pièces d'identité.
La personne qui ne se présenterait pas aux jour et heure fixés, s'exposerait aux sanctions les plus sévères.

LE COMMISSAIRE DE POLICE :

Prière de rapporter la présente convocation.

Convocation envoyée le 10 mai 1941 par les commissariats parisiens à l'adresse de 6 494 juifs étrangers – parmi eux à Abraham Grabina, résidant au 56 rue du Faubourg Saint-Antoine, Cour du Bel Air, imprimée sur un papier vert qui donnera son surnom à l'opération. (Mémorial de la Shoah)



L'attente des familles sur le trottoir face au Gymnase Japy, le 14 mai 1941, dans le 11^e arrondissement de Paris, face aux policiers français. Plus de 3 700 hommes arrêtés à Paris seront transférés à la gare d'Austerlitz pour être internés dans les camps de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande, dans le Loiret. (Mémorial de la Shoah)



Rue Japy (Paris 11^e), le 14 mai 1941, pendant la « rafle du billet vert ». Les familles des hommes arrêtés sont venues leur apporter leurs bagages. (Mémorial de la Shoah)

LISTE PAR ADRESSES DES JUIFS ARRÊTÉS
À PARIS ET DÉPORTÉS

ADRESSE	N°	NOMS	PRÉNOMS	ÂGE
fg Saint Antoine	55	WAGMAN	ZELMAN	28
4.10.22 - Vaugoussier	56	GRABINA	ABRAM	19
	56	WIZEN	CHARLES	15
	59	DUNSKI	FISZEL	45
	61	DAVID	DESIRE	36
	61	MOSKOWICZ	FRAJDLA	49
	61	MOSKOWICZ	LEON	9
	61	MOSKOWICZ	LIBA	12
	61	MOSKOWICZ	ROSA	20
	61	MOSKOWICZ	ZELEK	57
	61	TEMPEL	SAMUEL	36
	71	BRAFMAN	JOSEPH	41
	71	BRAJER	PINCHES	41
	71	FINKIELSZTEJN	SRUL	32
	71	GRIMBERG	ISRAEL	26
	71	JUNGER	MOSES	36
	71	KAGAN	JACQUES	43
	73	PEROT	YVONNE	26
	75	CHIGER	DAVID	71
	75	CIMRING	HENRI	33
	75	GERSTENFELD	JYULA	22
	75	GOLDBERG	MORITZ	38
	75	HOCHMAN	CHAIM	45
	75	KENIGSMAN	ABRAHAM	32
	75	WIELDORT	JACQUES	9
	75	WIESEL	ABRAHAM	46
	75	WIESEL	ESTHER	39
	75	WIESEL	GINETTE	8
	75	WIESEL	JOSEPH	15
	79	SCHOSTECK	MAURICE	26
	81	FELLMANN	ALBERT	43
	81	FELLMANN	NESSIA	36
	81	TRAHTENBROIT	ELCA	37
	82	KAC	JANKIEL	35
	83	TRAHTENBROIT	JEAN	44
	84	KUPERBERG	ARON	18
	84	KUPERBERG	BORUCH	70
	84	KUPERBERG	CHAJA	67
	84	WALTZMAN	CAROLINE	53
	87	FLEISCHMACHER	RONDA	61
	87	GOLDMINE	LEBJUS	26
	90	BYVALSKY	ISAAC	50
	90	TISZOW	BERTHE	8
	90	TISZOW	MOSZEK	47
	95	ZEGEL	CHAIM	52
	97	BILCHINSKI	ALBERT	47
	97	EISENBERG	CHAIM	42
	97	FREUDENREICH	NACHA	55
	97	MIROWSKI	ITA	39
	97	MIROWSKI	JACQUES	8
	97	MIROWSKI	SALOMON	38
	97	RUBENSTEIN	LUCIEN	36

Sur la liste des déportés du Faubourg Saint-Antoine, établie par Me Klarsfeld, figurent, au n° 56, « Abram Grabina, 19 ans » et « Charles Wizen, 15 ans ». Mendel Grabina, père d'Abraham, 40, ans, se sentant en danger, quitte la Cour du Bel Air pour se réfugier à Navarrenx, dans les Pyrénées-Atlantiques, où il est arrêté et déporté

Abraham Grabina était né le « 1.10.22 à Varsovie » il a été déporté par le « convoi n° 6 », ajoute à la main Me Klarsfeld.

Le convoi n° 6 comprend 928 Juifs. Il part de Pithiviers pour Auschwitz le 17 juillet 1942 à 06H15. Trois quarts sont des Juifs étrangers arrêtés à Paris le 14 mai 1941. Six mille quatre cent quatre-vingt-quatorze Juifs avaient été arrêtés par la police française lors de la rafle du « billet vert », dont on vient de commémorer en mai 2021 les 80 ans.



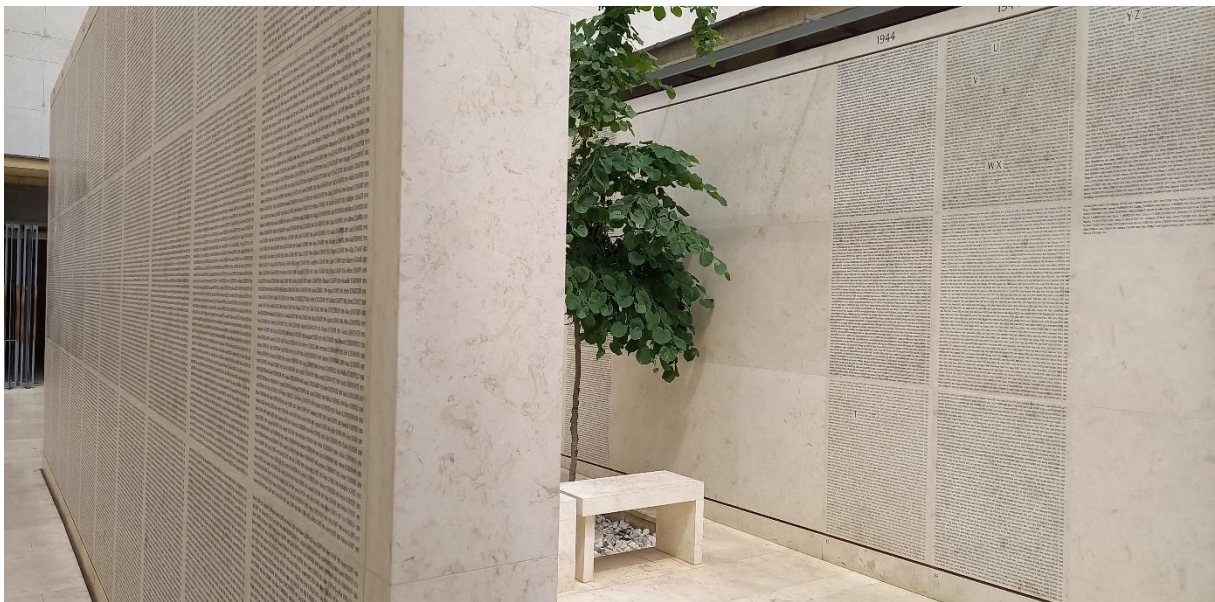
Les plus de 3 700 personnes arrêtées à Paris sont transférées à la gare d'Austerlitz pour être internées dans les camps de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande (Loiret), le 14 mai 1941. (Mémorial de la Shoah)

Le 14 mai 1941, ils sont emmenés en autobus à la gare d'Austerlitz. À la gare, des policiers français supervisent l'embarquement avec des officiers allemands de la police militaire, la Feldgendarmarie. Parmi les Juifs appréhendés, 1693 sont transférés au camp de Pithiviers et 2000 au camp de Beaune-la-Rolande.

Parti le 17 juillet 1942 de Pithiviers, le convoi n° 6 mettra trois jours et deux nuits à atteindre sa destination : il arrivera à Auschwitz le 19 juillet vers 19h. Abram Grabina est mort trois jours plus tard.

L'arrêté du 27 décembre 1993 portant apposition de la mention « Mort en déportation » sur les actes de décès mentionne « Grabina (Abraham), né le 1er octobre 1922 à Varsovie (Pologne), décédé le 22 juillet 1942 à Auschwitz (Pologne) et non le 7 juillet 1942 à Beaune-la-Rolande (Loiret) ».

La rafle du « billet vert » est la première vague d'arrestations massives de Juifs sous le régime de Vichy et le convoi n° 6 est le dernier venu de France qui n'est pas l'objet à l'arrivée d'une sélection entre ceux qui sont immédiatement assassinés dans les chambres à gaz et ceux qui entrent dans le camp.



MANN 1896 · Serge GOUTMANN 1925 · I
SENSTEIN 1905 · Ita GOYSENSTEIN 1909 · Samu
C 1901 · Abraham GRABINA 1922 · Dina G
A 1896 · Simon GRABINA 1933 · Szama GRA
DIS 1912 · Léa GRABOWSKI 1901 · Max GR

Au centre, « Abraham Grabina, 1922 », ouvrier tailleur de nationalité polonaise, né le 01.10.1922 à Varsovie, déporté le 17.07.1942 par le convoi n° 6 au départ de Pithiviers vers Auschwitz. Dalle n° 39, colonne n° 13, rangée n° 3 du Mur des Noms (Mémorial de la Shoah)

LA « COUR DU BEL AIR » LIEU DE MEMOIRE DES SPOLIATIONS

La « Cour du Bel Air » est un lieu de mémoire des rafles, des déportations et aussi des spoliations des Juifs en 1941, 1942 et 1943 pendant l'Occupation.

Les Archives centrales pour l'Histoire du Peuple juif conservent en Israël trois dossiers au nom du père d'Abraham Grabina : « Mendel Grabina, 56 rue du Faubourg Saint-Antoine, 75012 Paris », avec la mention : « Bureau des Spoliations Mobilières (BSM) », « Dates des dossiers : 1965-1966, 1965-1969 et 1966-1972 », « Ancien propriétaire ».

TAR 26 899.

RENSEIGNEMENTS EXIGÉS PAR LA COMMISSION DES EXPERTS
EN VUE DE L'ÉTUDE DU DOSSIER

ADRESSE DE LA SPOLIATION :
56 Rue du Fg St Antoine
PARIS 12^e

CHEF DE LA FAMILLE SPOLIÉE : (Nom et Prénoms)
GRABINA Mendel (D.C.D. en déjpb)

Profession en 1939: CHAPELIER

Adresse en 1939 :
de l'appartement 56 Rue du Fg St Antoine
PARIS 12^e

? de l'atelier (1) il était employé chez un certain Gutman ?

? du magasin (1)

(1) S'il y a eu des dommages professionnels, veuillez nous réclamer une feuille de renseignements spéciale.

I - Date d'arrivée en FRANCE du Chef de Famille : 1930

Nationalité d'origine : Polonoise

Date de naturalisation française, le cas échéant : naturalisation refusée en 1937. devait être accordée au moment du service militaire du fils.

« La naturalisation française lui avait été refusée en 1937 mais devait lui être accordée au moment du service militaire de son fils », écrit Suzanne Bourrier, née Grabina, en référence à son père Mendel et à son frère Abraham, dans le dossier présenté au « Bureau des Spoliations Mobilières ».

- 2 -

Renseignements sur la personne du (ou des) spolié (s)

	1 ^{er} SPOLIE	2 ^e SPOLIE
1. Nom de famille pour les femmes également nom de jeune fille	GRABINA	
2. Prénoms prénoms usuel à postérior	Mendel	
3. Eventuellement orthographe allemande des noms		
4. Eventuellement changements des noms depuis la spoliation		
5. Né (e) le	1.10.1922	
à	Varsovie	
6. Décédé le	en déportation	
à	mars 1943	
7. Lien de parenté avec le demandeur	frère	
8. Situation de famille au moment de la spoliation (catholique, marié (e), divorcé(e), veuf(-ve))		
Si marié (e) :		
a) Prénoms et nom de famille du conjoint, pour les femmes également nom de jeune fille	Ester Grabina née BIDERMAN	
b) Date du mariage	9	
9. Résidence légale ou habituelle		
a) le 1-9-1939	56 rue du Faubourg Saint-Antoine	
b) au moment de la spoliation	56 rue du Faubourg Saint-Antoine	
10. Profession en 1939 (raison sociale)	chapelier	
11. Le spolié a les enfants suivants :	Alex GRABINA mort en déportation le 10.10.1942 à Varsovie	
déclaration de tous les noms avec indication des dates et lieux de naissance, adresse et, le cas échéant, des dates de décès.	Suzanne GRABINA née en 1924 à Varsovie	à rue Emil KAHN NIMES. 30.

- 3 -

Questionnaire pour la préparation de la déclaration sous serment

Autres renseignements exigés par les Autorités Allemandes :

Le demandeur ou un des co-spoliés (et en cas de décès de l'un d'entre eux, son conjoint ou ses enfants) a-t-il à votre connaissance déposé une autre demande d'indemnisation auprès des Autorités Allemandes :

1^{er} Pour l'enlèvement du mobilier :

OUI NON *

Dans l'affirmative, numéro du dossier :

Aux Autorités de quelle ville ?

2^e Avez-vous déposé une demande pour dommages physiques ou moraux, perte de situation, clandestinité, etc. (Loi BEG).

OUI NON *

Dans l'affirmative, numéro du dossier :

Aux Autorités de quelle ville ?

* Rayer la mention inutile.

1. Date de l'arrestation de la personne déportée dont vous réclamez l'indemnisation des bijoux : 25 juillet 1942

2. Où l'arrestation a-t-elle eu lieu ? (adresse exacte) NAVARENX - Borne - Pyrénées

3. A partir de quel camp en France la déportation a-t-elle eu lieu ? camp de GURS B²⁴⁵ - Gironde

A quelle date ? 3 mars 1943 Pour quelle destination ? Drancy, puis incarcéré

4. Quels autres membres de la famille ont été également déportés (conjoint, enfants) et à quelle date ? son frère le 10 juillet 1942

5. Par qui et comment avez-vous appris l'arrestation de la personne spoliée ? nous avons été arrêtés ensemble.

6. Par qui et comment avez-vous appris qu'elle avait ses bijoux sur elle lors de son arrestation ? par mon frère lui-même

7. Où vous trouveriez-vous vous-même au moment de cette arrestation ? avec lui

8. Indiquez les bijoux que la personne déportée avait sur elle (description exacte de chaque bijou avec indication du nombre de carats)

montre en or, chaîne
somme de 30 000 francs de l'époque
20 à 30 pièces de 10 dollars or.

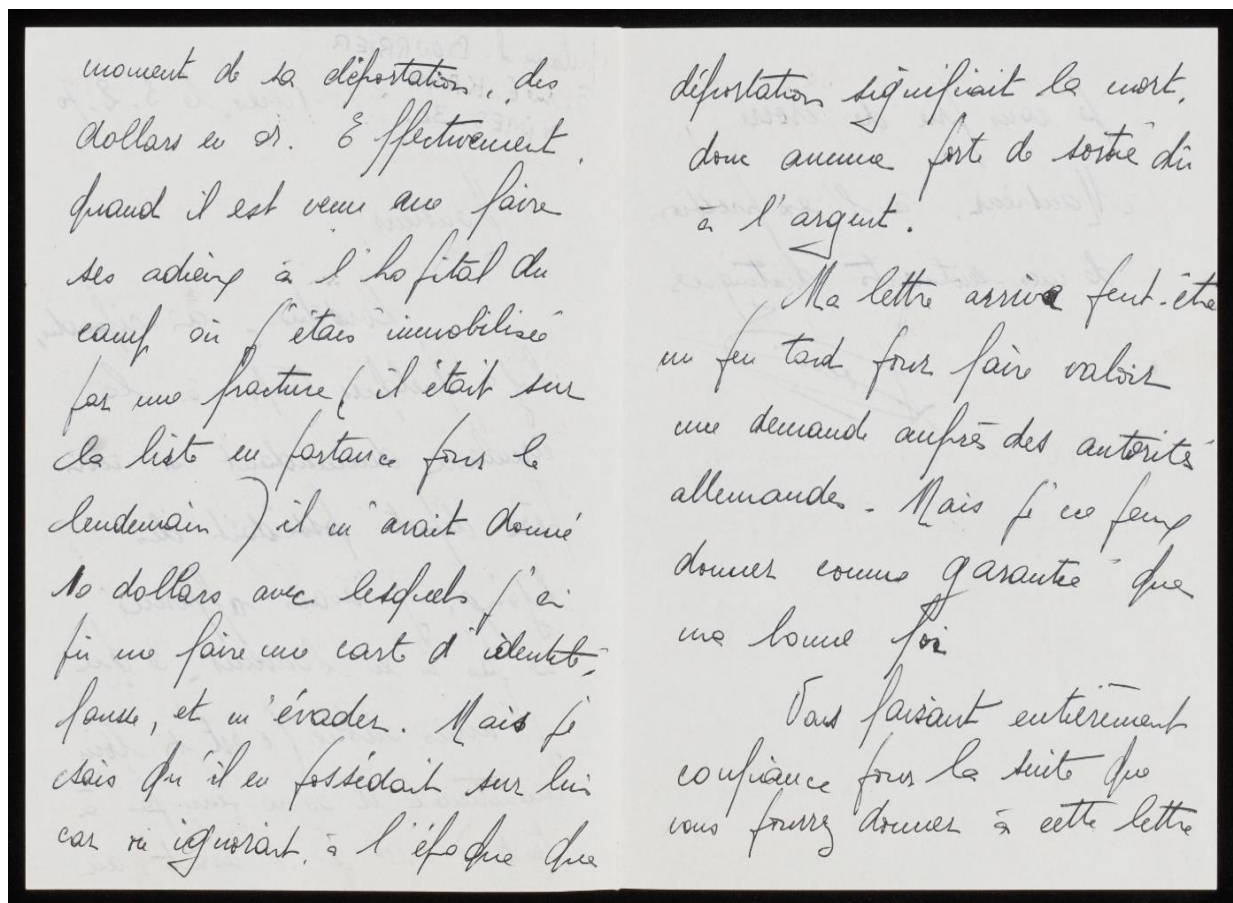
« Renseignements de la personne spoliée ». Mendel Grabina, décédé en déportation en mars 1943. Situation de famille au moment de la spoliation. Prénom et nom de famille du conjoint : Eстера Grabina née Biderman. Résidence légale : **56, rue du Faubourg Saint-Antoine**. Profession : chapelier. Enfants : Alex Grabina, né le 1.10.1922 à Varsovie, mort en déportation en 1942. Suzanne Grabina, née le 28.10.1924 à Varsovie. (Archives pour l'Histoire du peuple juif, Jérusalem)

« Nous avons été arrêtés ensemble », précise Suzanne Grabina en référence à son père, dans le dossier présenté au « Bureau des Spoliations Mobilières ».

« Quand il est venu me faire ses adieux à l'hôpital du camp où j'étais immobilisée par une fracture (il était sur la liste en partance pour le lendemain), il m'avait donné 10 dollars avec lesquels j'ai pu me faire une carte d'identité, fausse, et m'évader. Mais je sais qu'il en possédait sur lui, car on ignorait à l'époque que déportation signifiait la mort, donc aucune porte de sortie due à l'argent », écrit Suzanne Bourrier, née Grabina, le 3 février 1970, au « Bureau des Spoliations Mobilières ».

Suzanne vivait avec ses parents, Mendel Grabina et Estera Biderman, et son frère Abraham « Cour du Bel Air », au 56 de la rue du Faubourg Saint-Antoine. Se sentant en danger après la rafle dont avait été victime Abraham, ils se réfugièrent à Navarrenx, dans les Pyrénées-Atlantiques, où Mendel et Suzanne furent arrêtés.

Cette lettre est conservée aux Archives centrales pour l'Histoire du peuple juif, à Jérusalem, en Israël. Mendel Grabina, 40 ans, « chapelier », avait son atelier dans son appartement de la « Cour du Bel Air ». Son fils Abraham, 19 ans, travaillait lui comme « ouvrier tailleur ».



Extrait d'une lettre de Mme Suzanne Bourrier, née Grabina, fille de Mendel Grabina et sœur d'Abraham Grabina, datée du 3 février 1970 et adressée au « Bureau des Spoliations Mobilières », racontant les adieux avec son père au Camp de Gurs (Archives centrales pour l'Histoire du peuple juif, Jérusalem)

Polonais
GRABINA
Mendel
28-11-02
Varsovie
Oubiner
M.
Camp de Gurs
Gurs 28-2-43

Fichier Drancy adultes © Mémorial de la Shoah/Archives nationales de France.
Reproduction interdite sans autorisation préalable

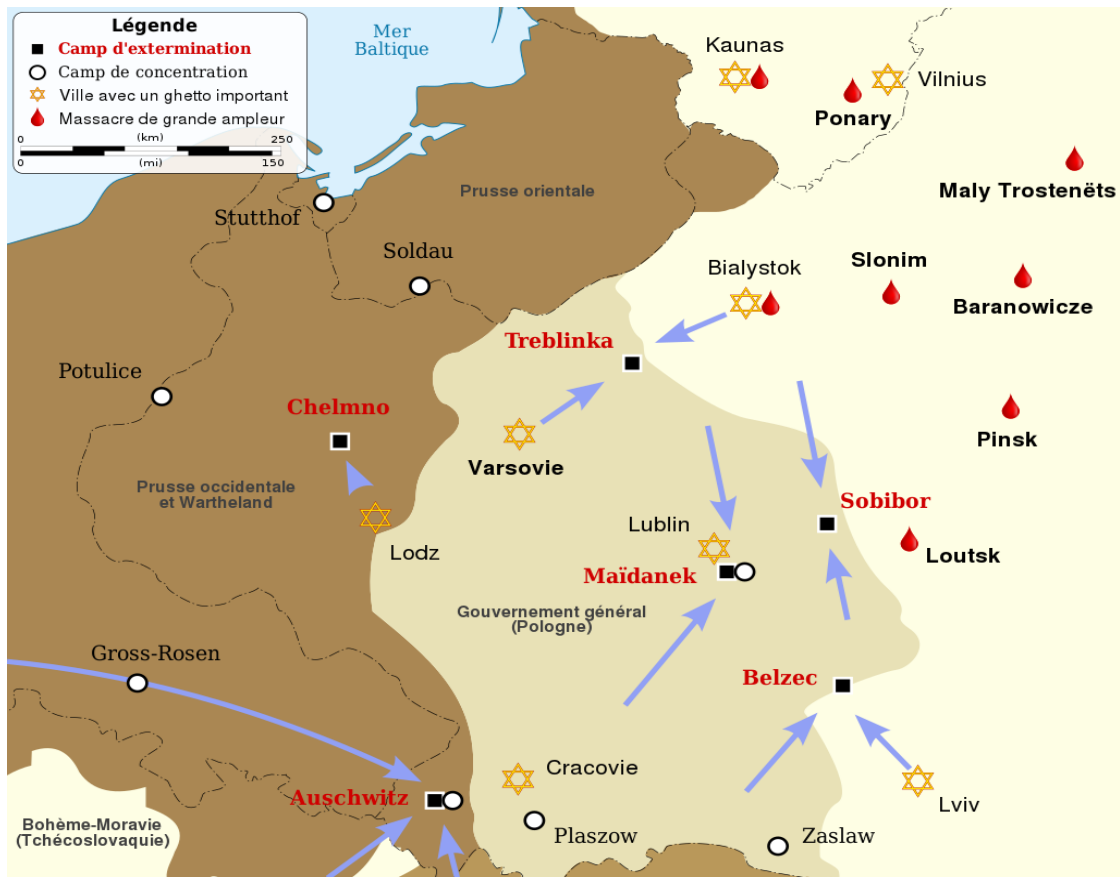
FRAN107_F_9_5697_148010_L

Carte d'internement de Mendel Grabina, 40 ans, au camp de Gurs, dans les Pyrénées-Atlantiques, à 5 km de Navarrenx où il avait été arrêté après avoir quitté la « Cour du Bel Air », à Paris. Les baraques d'internement étaient en bois et mesuraient 30 m sur 6. Lorsqu'elles étaient pleines, elles pouvaient recevoir 60 personnes (Mémorial de la Shoah)

LE MUR DES NOMS

UTIMAN 1886 • Israel GOUTMANN 1873 •
OSKY 1883 • Echail GOUZIK 1880 • Marius G
INA 1908 • Mendel GRABINA 1902 • Szejva G
1899 • Nechemia GRADSZTEIN 1901 • Céli
ADSZTEJN 1907 • Germaine GRADVOH

Au centre, « Mendel Grabina 1902 », « chapelier » de nationalité polonaise, né à Varsovie le 28.11.1902 et résidant avec sa femme et leurs deux enfants Cour du Bel Air, 56 rue du Faubourg Saint-Antoine., déporté par le convoi n° 50 le 04.03.1943 au départ de Drancy vers Maïdanek. Dalle n° 18, colonne n° 6, rangée n° 3 du Mur des Noms. (Mémorial de la Shoah)



Annuaire téléphonique d'ici y a une décennie.
 Havaïka année 2022, quelle
 nous protège aussi que le 56 du Pjs - St. Antoine
 et quelle enrichisse France à nous la
 mémoire de Charles et d'Abraham.
 Jean Klobouk

Le président de l'Association des fils et filles des déportés juifs de France espère que l'on pourra protéger à temps « le 56, rue du Faubourg Saint Antoine » et « enrichir la mémoire » de ceux qui y habitaient avant d'être déportés

LE PROJET : CLASSER L'ENSEMBLE DU SITE « COUR DU BEL AIR » ET METTRE EN VALEUR SA MEMOIRE

Il nous faut sauvegarder l'ensemble du site « Cour du Bel Air », un lieu de mémoire du vieux Faubourg emblématique des rafles, déportations et des spoliations de 1941, 1942 et 1943 pendant l'Occupation, désormais menacé par des démolitions faute de protection suffisante, puis mettre en valeur sa mémoire.

C'est important d'éviter la démolition du grand escalier du XIXe de la Cour du Bel Air, comme toute autre démolition en son enceinte, car si on les permettait, c'est l'ensemble du site mémoriel entièrement préservé jusqu'à nos jours qui serait ensuite démantelé.



Grand escalier du XIXe de la Cour du Bel Air aujourd'hui menacé d'être démoli

« L'ensemble vaut surtout par son unité et par la mémoire qu'il comporte », écrit l'Architecte des Bâtiments de France honoraire, Jean Louis Hannebert, estimant dans l'avis qu'il vient de donner à l'organisation « Sites et Monuments » à l'issue de sa visite des lieux « que cet escalier doit impérativement être conservé dans son état actuel ».

« Sites et Monuments » soutient cette démarche de classement de l'ensemble du site « Cour du Bel Air » pour l'aspect patrimonial. Le « Mémorial de la Shoah » pourrait soutenir la même démarche pour son caractère mémoriel.

La Direction régionale des affaires culturelles (Drac) a décidé de soumettre le dossier de la « Cour du Bel Air » (MM/AMP/2022/n°178) à l'examen de la prochaine délégation permanente de la Commission régionale du patrimoine et de l'architecture et d'organiser préalablement une visite de l'ensemble du site, dont les escaliers du XVIIe et du XIXe aujourd'hui menacés d'être démolis faute de protection.

Pourquoi ce site est-il si important alors qu'il y a eu des déportations pratiquement à chaque adresse du Faubourg Saint-Antoine ? Parce que cette cour vieille de quatre siècles est l'une des dernières du Faubourg à avoir su préserver jusqu'à nos jours, même sans avoir été classée, ce patrimoine matériel si important pour la préservation de la mémoire et sa transmission aux générations futures.

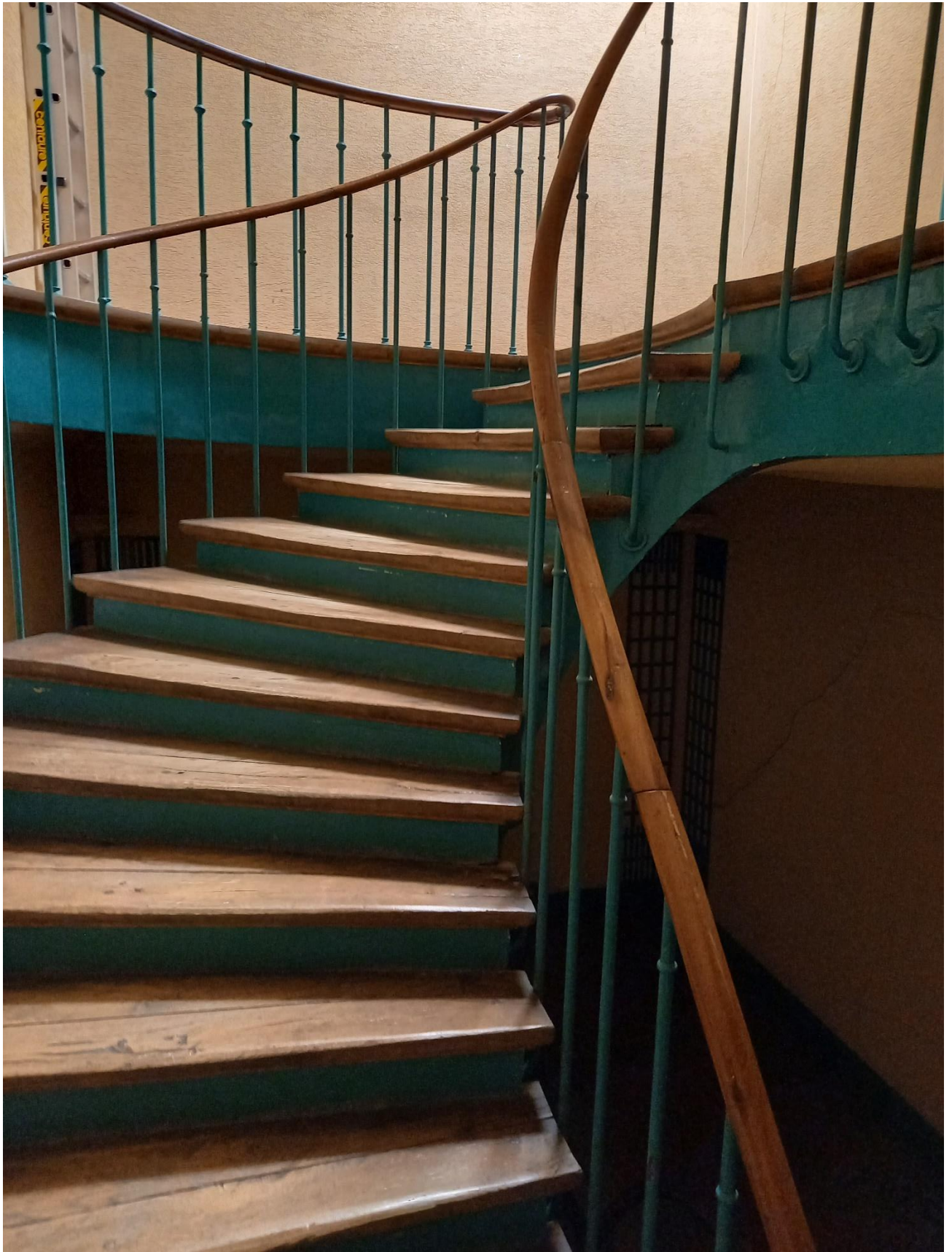
Il s'agirait d'abord de sauvegarder le site dans son ensemble, dont ses escaliers intérieurs du XVIIe et du XIXe sont entièrement préservés mais menacés de démolition pour installer des ascenseurs alors que ces bâtiments n'ont que trois étages.

Les documents préservés aux Archives centrales pour l'Histoire du Peuple juif à Jérusalem et au Mémorial de la Shoah à Paris révèlent l'immense valeur du site mémoriel « Cour du Bel Air », situé au n° 56 de la rue du Faubourg Saint-Antoine, pour la connaissance des rafles, des déportations et des spoliations sous l'Occupation au cours des années 1941, 1942 et 1943.

Les guides qui organisent régulièrement par petits groupes des visites de cette cour racontent l'histoire des mousquetaires noirs après la Fronde ou de la semaine sanglante de la Commune de Paris et non celle des rafles, des déportations et des spoliations de la Shoah : cette mémoire-là, bien que très présente, reste cachée. Nous devrions la récupérer et la mettre en valeur dans le cadre de cette initiative de classement de l'ensemble du site et d'inscription à l'Inventaire de l'ensemble de ses escaliers.

Charles Wizen, 15 ans, Abram Grabina, 19 ans et Mendel Grabina, 40 ans, ont emprunté ces escaliers, parcouru ces allées pavées, entendu les mêmes histoires sur les mousquetaires noirs qui jouaient aux dés dans la cour et sur les blessés de la Semaine Sanglante de la Commune de Paris, vécu leur trop courte vie dans cette « Cour du Bel Air » qui est depuis leur déportation et leur spoliation devenue un lieu de mémoire.

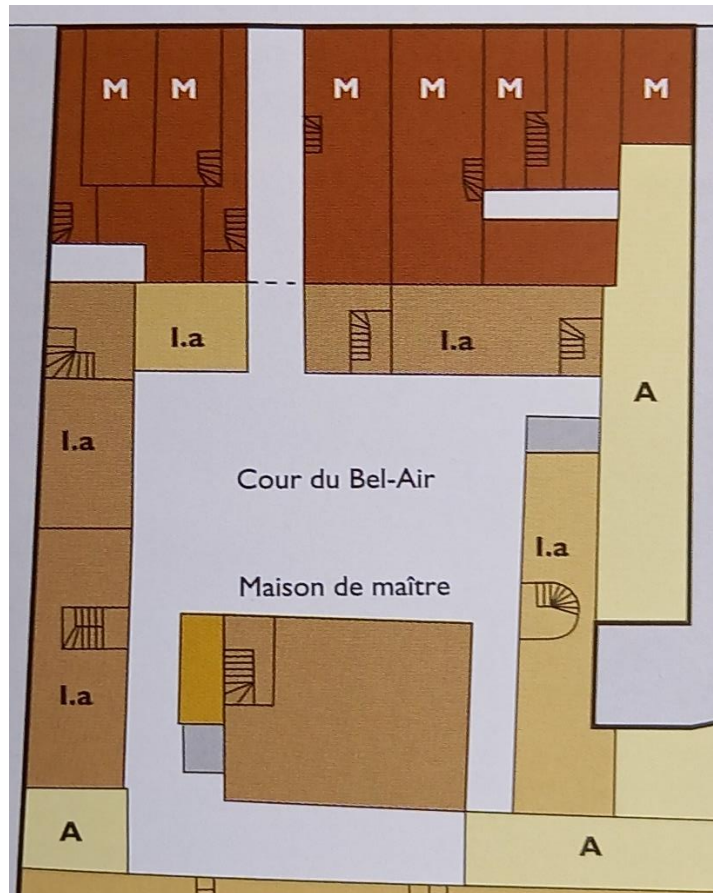
Le site est menacé d'être démoli par étapes, en commençant par ses escaliers et aucune plaque ne rappelle à ce jour le souvenir de ses déportés.



Grand escalier du XIXe de la Cour du Bel Air aujourd'hui menacé d'être démoli



Grand escalier du XVIIe, dit des « Mousquetaires », de l'Hôtel du Bel Air : aucun des huit escaliers du site (quatre du XVIIe et quatre du XIXe), n'est protégé



	1637 - 1674
	1674 - 1726
	1733 - 1765
	1823 - 1855
	1852 - 1891
	XX ^e

BIBLIOGRAPHIE ET DOCUMENTATION:

"Mémorial de la déportation des Juifs de France", Serge Klarsfeld (Paris, 1978)

Carte des déportations d'enfants juifs à Paris. [HTTP://TETRADE.HUMA-NUM.FR](http://TETRADE.HUMA-NUM.FR)

« Le 6e convoi de la mort », par Henri Minczeles, Revue d'Histoire de la Shoah 2005/1 (N° 182)

« Pithiviers-Auschwitz, 17 juillet 1942, 6H 15 : convoi 6, camp de Pithiviers et Beaune-la-Rolande », par Monique Deniau (préfacé par Simone Veil, Orléans, Cercil, 2006)

« Convoi no 6 : destination, Auschwitz, 17 juillet 1942 », par Antoine Mercier et Mémoires du convoi n° 6 (Paris, Cherche midi, coll. « Documents », 2005)

« Un train parmi tant d'autres : 17 juillet 1942 », par Antoine Mercier et Association Mémoires du Convoi n° 6 (Paris, Cherche midi, coll. « Documents », 2008)

« Juifs et Polonais : 1939 à nos jours », par Annette Wiewiorka, Albin Michel, 2009

Archives centrales pour l'Histoire du Peuple juif à Jérusalem

Archives du Mémorial de la Shoah à Paris